

GRIVES



IDENTITOVIGILANCE EN HOSPITALISATION A DOMICILE



HAD

Quels patients ?



Où ?

- A domicile
- Etablissement social ou médico-social
- EHPAD

Qui intervient ?

- L'équipe de l'HAD
- Médecin traitant
- Paramédicaux (IDE, ASD, Kiné, ...)
- Pharmacien



- L'équipe de l'HAD
- L'équipe médicale et paramédicale de la structure d'accueil

EHPAD
EMS,...

HAD et IDV : problématique

- Nombreux intervenants notamment en libéral **+/- sensibilisés à l'IDV**
- Législation commune aux autres structures sanitaires par rapport à l'identification du patient
- Démarche de certification HAS : PEP critère 15a

HAD et IDV : actions entreprises

- FNEHAD* : Guide de mise en place en HAD de l'IDV
- Au niveau des HAD :
 - Information du patient dans le livret d'accueil
 - Politique d'identitovigilance
 - Définition de bonnes pratiques de recueil et de saisie de l'identité
 - Gestion documentaire
 - Cartographie des risques
 - Formation des professionnels de l'HAD
 - Réaliser des audits / EPP
 - Indicateurs : Nombre d'EI, nombre de dossier en attente pièce d'identité, taux de formation, audit de dossier,...

HAD et GRIVES



- Quelles actions peuvent être mises en place ?

Groupe de travail
HAD ?

Inclusion de l'HAD
dans la Charte ?

Etat des lieux des
HAD en PACA ?

Cartographie des
risques ?

Inclusion HAD
dans l'audit de
processus ?

Audits dédiés ?

Gestion
documentaire ?

Indicateurs
dédiés ?



Merci de votre attention

GRIVES